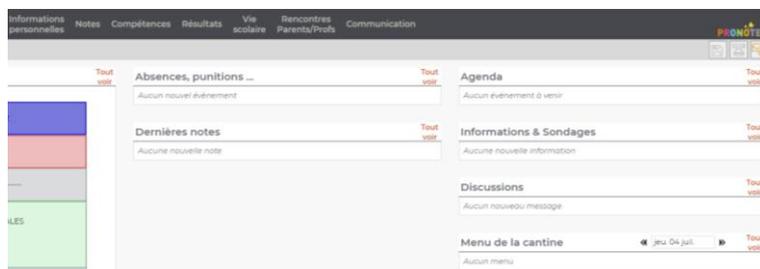
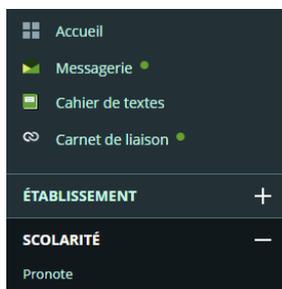


D'où consulter Pronote ?

1. **A partir de votre ordinateur ou de votre tablette**, en vous connectant sur l'ENT du lycée de l'élève, à partir des codes fournis. Une fois connecté(e), choisissez la rubrique « Scolarité », puis Pronote. Vous serez alors sur l'interface **Pronote.net** :



2. **A partir de votre téléphone portable**, en installant l'application Pronote, de la façon suivante :

- Téléchargez l'appli Pronote sur votre téléphone portable (📲). Lors de l'installation, il vous sera demandé un QR code.
- Connectez-vous sur l'ENT de votre lycée (Cf ci-dessus). Une fois connecté(e), choisissez la rubrique « Scolarité », puis Pronote. Cliquez en haut à droite sur le pictogramme noir (roue dentelée), puis sur le pictogramme Smartphone, afin de générer un QR code.

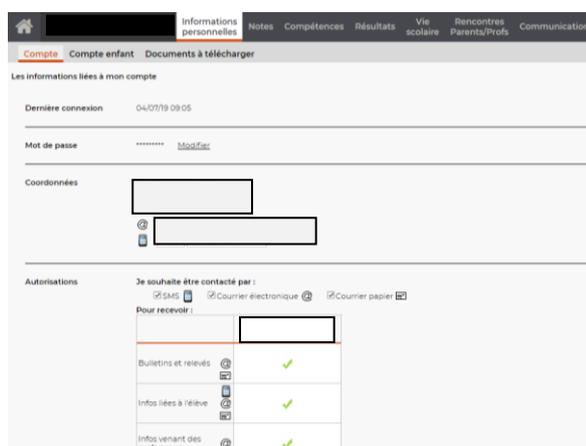


- A partir de votre téléphone portable, flashez ce QR code et vos données seront immédiatement transférées dans votre application.

Que faire avec Pronote ?

1. **Accéder à vos données personnelles (Rubrique « Informations personnelles ») :**

- Gérer votre compte (Rubrique « Compte ») : données personnelles, mot de passe, autorisations de communication... :



- Gérer le compte de l'élève (Rubrique « Compte enfant ») : identifiant élève, régime alimentaire, droit à l'image :



- Récupérer des documents vous concernant (Rubrique « Documents à télécharger »), par exemple le certificat de scolarité de l'élève :



2. Accéder à l'évaluation chiffrée de l'élève (Rubrique « Notes ») :

- Aux notes, par matières ou ordre chronologique (Rubrique « Détail des notes ») :



- Au relevé de notes sur une période précise (Rubrique « Relevé de notes ») :



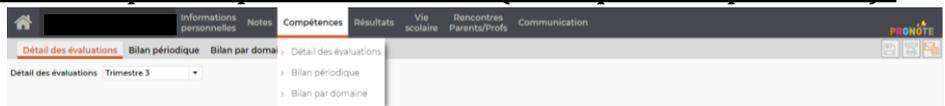
- A vos bulletins (Rubrique « Bulletins ») :



- A la répartition de vos moyennes, par graphique (Rubrique « Graphes ») :



3. Accéder à l'évaluation par compétences de l'élève (Rubrique « Compétences ») :



4. Accéder au livret scolaire de l'élève (Rubrique "Résultats" puis « Livret scolaire ») :



5. Accéder à son suivi scolaire depuis les années précédentes (Rubrique "Résultats" puis "suivi pluriannuel") :



6. Accéder aux données de vie scolaire de l'élève (Rubrique "Vie scolaire"), pour :

- Consulter l'emploi du temps hebdomadaire de l'élève (Rubrique "Emploi du temps") :



- Consulter le récapitulatif des absences, retards, punitions... de l'élève (Rubrique "Récapitulatif") :



7. Gérer les rencontres parents-professeurs (si l'établissement choisit cet outil d'organisation) en choisissant la rubrique « Rencontre parents/profs) :

- Vous pouvez y saisir vos indisponibilités, desiderata et consulter votre planning de rendez-vous :



8. Lire les communications qui vous sont adressées : informations, sondages, agenda de l'établissement, menus du self, calendrier scolaire :



9. Initier ou répondre à des discussions avec les personnels :

- Pour lancer une discussion, cliquez sur Nouvelle discussion puis sélectionnez le/les destinataire(s) :

